

Comptes 2023

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée des membres de l'association Valais Solidaire, à Martigny

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels figurant aux pages 4 à 15 (bilan, comptes de résultat, tableau de variation des fonds et annexe) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Conformément aux dispositions de la norme Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC fondamentales et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA



Jean-Luc Wassmer
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Jean-Claude De Iaco
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 25 avril 2024
Trois exemplaires

Annexes : comptes annuels

Valais Solidaire

Bilan au 31 décembre 2023

	Notes	2023	2022
1 ACTIFS			
A ACTIF CIRCULANT		307 369,77	341 055,07
Trésorerie	<i>a</i>	291 071,01	332 401,47
Débiteurs		975,00	3 045,00
Actif transitoire	<i>b</i>	15 323,76	5 608,60
B. BAILLEURS DE FONDS		7 500,00	11 900,00
Débiteurs Communes valaisannes	<i>c</i>	7 500,00	11 900,00
C ACTIF IMMOBILISE		1 345,75	0,00
Matériel informatique		1 345,75	0,00
TOTAL DE L'ACTIF		316 215,52	352 955,07
2 PASSIFS			
D FONDS ETRANGERS A COURT TERME		17 813,75	148,55
Créanciers	<i>d</i>	17 813,75	148,55
D1 PASSIF TRANSITOIRE		3 710,00	400,00
Charges à payer	<i>e</i>	3 710,00	400,00
E FONDS AFFECTES			
Capital lié (Fonds affectés pour projets)		253 695,35	311 236,80
Fonds Canton VS pour projets	<i>f</i>	120 925,95	173 929,40
Fonds DDC - "Accord 2016-2019/20"	<i>g</i>	18 420,40	23 780,40
Fonds DDC - "Accord 2021-2022"	<i>h</i>	82 198,00	89 127,00
Fonds DDC - "Accord 2023-2024"	<i>i</i>	18 651,00	0,00
Fonds Communes valaisannes pour projets	<i>j</i>	13 500,00	16 400,00
Fonds Donateurs privés pour projets		0,00	8 000,00
F CAPITAL DE L'ORGANISATION			
Capital libre		40 996,42	41 169,72
Capital de l'association		41 169,72	40 654,28
Résultat de l'exercice		-173,30	515,44
TOTAL FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION	<i>k</i>	40 996,42	41 169,72
TOTAL DU PASSIF		316 215,52	352 955,07

Valais Solidaire

Compte de résultat pour l'exercice clos au 31 décembre 2023

	Notes	2023	2022
3 PRODUITS D'EXPLOITATION		479 145,60	499 980,90
A1 PRODUITS AFFECTES ACTIVITES ET FONCTIONNEMENT VSS		122 800,00	112 000,00
Contribution DDC pour activités et fonctionnement VSS (Accord 2021-2022)		0,00	105 000,00
Contribution DDC pour activités et fonctionnement VSS (Accord 2023-2024)	<i>l</i>	115 800,00	0,00
Contribution Etat du Valais pour fonctionnement VSS	<i>m</i>	5 000,00	5 000,00
Contribution Communes VS pour activités de Valais Solidaire		2 000,00	2 000,00
A2 PRODUITS AFFECTES AUX PROJETS ET ACTIVITES DES OM		311 800,00	343 250,00
Contribution DDC pour projets affectés (Accord 2021-2022)		0,00	95 000,00
Contribution DDC pour projets affectés (Accord 2023-2024)	<i>n</i>	84 200,00	0,00
Canton du Valais pour projets affectés OM		200 000,00	200 000,00
Financement Communes valaisannes pour projets affectés OM	<i>o</i>	13 500,00	28 900,00
Financement Communes valaisannes pour activités OM	<i>p</i>	14 100,00	11 350,00
Financement Donateurs privés et paroisses pour projets OM		0,00	8 000,00
A3 PRODUITS LIBRES		44 545,60	44 730,90
Cotisations membres		10 200,00	12 300,00
Contributions de gestion de projet (CGP)		33 985,60	31 215,90
Produit Fête des 20 ans		60,00	315,00
Produits exceptionnels, dons		300,00	900,00
4 CHARGES D'EXPLOITATION		-558 877,80	-530 235,01
B CHARGES DE FOURNITURE DE PRESTATIONS			
B1 FRAIS DE PERSONNEL		-132 039,43	-122 219,40
Charges du personnel dans l'administration		-94 342,94	-88 073,90
Charges sociales		-30 102,20	-28 218,20
Autres charges du personnel		-7 594,29	-5 927,30
B2 CHARGES D'EXPLOITATION		-32 448,37	-30 131,16
Charges des locaux		-13 575,05	-13 447,55
Charges d'administration et informatique		-18 604,17	-16 683,61
Amortissements		-269,15	0,00
B3 FORMATIONS ET PARTAGES D'EXPERIENCES		-907,75	-141,40
Ateliers de formation		-227,45	-87,60
Frais Commission technique		-680,30	-53,80
B4 ACTIVITES D'INFORMATION		-2 900,80	-2 952,15
Imprimés et rapports		-28,80	-900,00
Manifestations, expositions, marchés, etc.	<i>q</i>	0,00	-232,15
Production matériel information (publications, films, etc.)		-1 016,00	0,00
Traductions		-1 856,00	-1 820,00
B5 FINANCEMENT COMMUNES ET CANTON POUR ORGANISATIONS		-14 100,00	-14 250,00
Apprentis du Monde - activités		0,00	0,00
FXB International - activités		0,00	-11 000,00
Morija - activités		-10 700,00	-1 750,00
Idées'Elles - activités		-400,00	0,00
Nouvelle Planète - activités	<i>r</i>	-1 000,00	-1 000,00
Liziba - activités		0,00	-500,00
Eirene Suisse - activités		-2 000,00	0,00
B6 FINANCEMENTS DES PROJETS SOUTENUS		-376 481,45	-360 540,90
Affect. Fin projet Apprentis du Monde		-22 620,00	-15 960,00
Affect. fin. projet FXB International		-63 548,00	-48 000,00
Affect. fin. projet Frère Régis Balet		-13 583,00	0,00

Valais Solidaire

	Notes	2023	2022
Affect. fin. projet AKT		-14 396,00	-11 376,00
Affect. fin. projet E-CHANGER		-9 300,00	-15 450,00
Affect. fin. projet Massanga Education Assistance		-7 361,00	-29 446,00
Affect. fin. projet Morija		-16 000,00	-24 000,00
Affect. fin. projet Persis		-8 000,00	0,00
Affect. fin. projet Rwanda Ensemble		-8 544,00	-925,00
Affect. fin. projet Grandir à Butare		0,00	-15 479,65
Affect. fin. projet Fondation CPA	s	-21 248,00	-14 280,00
Affect. fin. projet Eirene		-31 658,00	-47 503,00
Affect. fin. projet Projet Nauyaca		-16 992,00	-31 287,00
Affect. fin. projet Hôpital Galagala		0,00	-5 576,25
Affect. fin. projet Bhavisya		-5 364,00	-13 217,00
Affect. fin. projet Human Action International		-4 771,45	-11 500,00
Affect. fin. Nouvelle Planète		-42 840,00	-38 060,00
Affect. fin. projet Comundo		-15 158,00	-17 682,00
Affect. fin. projet Magasins du Monde Valais		-2 400,00	-4 800,00
Affect. fin. projet ATACORA Valais		-9 671,00	-7 599,00
Affect. fin. projet Enseignants sans Frontières		-8 400,00	-8 400,00
Affect. fin. projet Liziba		-10 627,00	0,00
Affect. fin. projet Maternité Désirée		-12 000,00	0,00
Affect. fin. projet Solidarité Eau Afrique		-32 000,00	0,00
C RESULTAT D'EXPLOITATION		-79 732,20	-30 254,11
D RESULTAT FINANCIER		777,45	-771,35
Frais de banque et des chèques postaux		-222,00	-171,35
Produits financiers		999,45	0,00
Perte s./débitur		0,00	-600,00
E RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTES		-78 954,75	-31 025,46
Allocations aux fonds affectés projets et activités VSS	t	-420 500,00	-443 900,00
Allocations aux fonds affectés OM	u	-14 100,00	-11 350,00
Utilisation des fonds affectés projets	v	376 481,45	360 540,90
Utilisation des fonds affectés OM	w	14 100,00	14 250,00
Utilisation des fonds affectés pour activités VSS	x	122 800,00	112 000,00
F RESULTAT NET		-173,30	515,44

Valais Solidaire

Tableau de variation des Fonds - 2022

	Notes	Existant initial 01.01.2022	Allocations	Utilisations pour projets & activités OM	Utilisation pour activités VSS	Transferts internes	Etat final 31.12.2022
<i>Cptes</i>	FONDS AFFECTÉS POUR PROJETS & ACTIVITES OM et VSS						
23101	Fonds DDC pour projets engagés (Accord 2016-2019/2020)	42 458,30	0,00	18 677,90			23 780,40
23101	Fonds DDC pour projets engagés (Accord 2021/2022)	64 389,00	200 000,00	70 262,00	105 000,00		89 127,00
2300	Fonds Canton du Valais pour projets (Accord I + II+ III + 2020)	233 030,40	205 000,00	259 101,00	5 000,00		173 929,40
23001	Fonds Canton du Valais pour activités OM	0,00	0,00	0,00			0,00
2320	Fonds Communes valaisannes pour projets et activités OM et VSS	2 900,00	42 250,00	26 750,00	2 000,00		16 400,00
2340	Fonds Donateurs privés pour projets et activités OM	0,00	8 000,00	0,00			8 000,00
	Total FONDS AFFECTÉS POUR PROJETS	342 777,70	455 250,00	374 790,90	112 000,00	0,00	311 236,80
	FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION						
2800	Capital de l'association	40 907,68					40 654,28
	Résultat de l'exercice 2021	-253,40				253,40	0,00
	Résultat de l'exercice 2022					515,44	515,44
	Total FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION	40 654,28					41 169,72
	Total des FONDS	383 431,98					352 406,52

Le Comité propose à l'AG 2023 de reporter le bénéfice réalisé (CHF 515,44) sur le Capital de l'association et d'accepter les comptes 2022.

Tableau de variation des Fonds - 2023

	Notes	Existant initial 01.01.2023	Allocations	Utilisations pour projets & activités OM	Utilisation pour activités VSS	Transferts internes	Etat final 31.12.2023
<i>Cptes</i>	FONDS AFFECTÉS POUR PROJETS & ACTIVITES OM et VSS						
23101	Fonds DDC pour projets engagés (Accord 2016-2019/2020)	23 780,40	0,00	12 000,00		6 640,00	18 420,40
23102	Fonds DDC pour projets engagés (Accord 2021/2022)	89 127,00	0,00	14 909,00		7 980,00	82 198,00
23103	Fonds DDC pour projets engagés (Accord 2023/2024)		200 000,00	65 549,00	115 800,00		18 651,00
2300	Fonds Canton du Valais pour projets (Accord I + II+ III + 2020+IV)	173 929,40	205 000,00	267 623,45	5 000,00	14 620,00	120 925,95
23001	Fonds Canton du Valais pour activités OM	0,00	0,00	0,00			0,00
2320	Fonds Communes valaisannes pour projets et activités OM et VSS	16 400,00	29 600,00	30 500,00	2 000,00		13 500,00
2340	Fonds Donateurs privés pour projets et activités OM	8 000,00	0,00	8 000,00			0,00
	Total FONDS AFFECTÉS POUR PROJETS	311 236,80	434 600,00	398 581,45	122 800,00	0,00	253 695,35
	FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION						
2800	Capital de l'association	40 654,28					41 169,72
	Résultat de l'exercice 2022	515,44				-515,44	0,00
	Résultat de l'exercice 2023					-173,3	-173,30
	Total FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION	41 169,72					40 996,42
	Total des FONDS	352 406,52					294 691,77

Le Comité propose à l'AG 2024 de reporter le déficit réalisé (CHF -173,30) sur le Capital de l'association et d'accepter les comptes 2023.

Annexe aux états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2023

1. Présentation de l'association

La Fédération valaisanne de coopération (nommée VALAIS SOLIDAIRE ci-après) est une fédération d'associations et institutions, régie par ses statuts ainsi que par les articles 60 et suivants du Code civil suisse. Son siège se trouve au Secrétariat de VALAIS SOLIDAIRE, soit actuellement, Rue de l'Hôtel-de-Ville 2, à Martigny.

VALAIS SOLIDAIRE a pour but de mettre en œuvre et promouvoir des projets de développement et d'échanges interculturels intégrant les différents critères du développement durable, à savoir un développement socialement équitable, culturellement respectueux, écologiquement renouvelable, économiquement efficace et politiquement responsable, conformément à une éthique de participation et de solidarité. Le document constitutif « Déclaration de principe » explicite le but ainsi énoncé.

Pour réaliser son but, VALAIS SOLIDAIRE :

- soutient les projets qui correspondent aux critères du développement durable,
- sensibilise le public à la problématique des relations Nord-Sud et Sud-Nord,
- informe le public, les bailleurs de fonds et ses membres des actions entreprises,
- favorise les échanges entre ses membres (mise en réseau),
- capitalise les expériences acquises,
- encourage ses membres à élaborer une « stratégie-programme ».

Peut devenir **membre actif** de VALAIS SOLIDAIRE toute personne morale ayant son siège - ou au moins une section active - dans le canton du Valais et qui adhère aux statuts de VALAIS SOLIDAIRE et à la « *Déclaration de principe* » et qui :

- a) coopère activement avec un ou plusieurs pays du Sud et de l'Est en faveur du développement économique et social,
- b) ou se consacre à l'information du public sur les problèmes et les rapports Nord-Sud,
- c) et répond aux critères d'adhésion de VALAIS SOLIDAIRE.

Toute personne physique ayant seize ans révolus peut devenir **membre de soutien** de VALAIS SOLIDAIRE. La qualité de membre de soutien s'acquiert par le paiement d'une cotisation annuelle. La condition de membre de soutien est également ouverte aux personnes morales et aux collectivités publiques.

2. Principes comptables

1) *Bases de préparation des comptes*

Les états financiers de VALAIS SOLIDAIRE ont été établis conformément aux statuts de l'association, aux dispositions applicables du Code des obligations et aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC - fondamentales). Dans ce contexte, nous avons porté une attention particulière à la norme RPC 21 pour l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif.

2) *Périmètre des comptes annuels*

Les comptes annuels comprennent les comptes de l'association de droit suisse VALAIS SOLIDAIRE. Ils ne comprennent pas les comptes des projets conduits par les organisations membres et leurs partenaires de terrain, qui sont indépendants.

3) *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles détenues par VALAIS SOLIDAIRE figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par VALAIS SOLIDAIRE dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice et dont la valeur d'achat excède CHF 1'000.—.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation, soit pour l'équipement informatique, 3 ans.

4) *Reconnaissance du revenu*

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'organisation.

Dans le cas des dons communaux ou de dons de particuliers chevauchant deux exercices, les revenus, assurés par lettre des communes ou des donateurs privés, sont enregistrés sur l'exercice correspondant à la promesse de don. Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique « fonds affectés » par la comptabilisation d'une charge d'allocation aux fonds affectés. Ils sont reconnus en revenus (Cpt. 3500, « *Utilisation des fonds affectés pour projets* ») l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une utilisation des fonds affectés.

5) *Enregistrement des charges*

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent, et non pas en fonction des flux financiers. Les charges liées aux projets des organisations membres sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur de l'association membre.

6) *Parties liées*

Les organisations membres de VALAIS SOLIDAIRE sont considérées comme des parties liées de la Fédération valaisanne.

7) *Tableau de flux de trésorerie*

Le tableau de flux de trésorerie de VALAIS SOLIDAIRE n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues au point 27 de la norme Swiss GAAP RPC 21.

3. Principes appliqués en matière d'établissement du bilan et d'évaluation

L'exercice comptable couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2023. La comptabilité est établie en francs suisses.

Application anticipée :

Les normes suivantes n'ont pas été appliquées de manière anticipée dans les comptes annuels 2022 et 2023 :

- La Swiss GAAP RPC 28 "Subventions publiques" (Publication 2022) ;
- La Swiss GAAP RPC 30 "Comptes consolidés" (Remaniement 2022).

ACTIFS

A ACTIF CIRCULANT

a) Trésorerie

La trésorerie comprend le solde de caisse des comptes bancaires placés à la Raiffeisen de Sion.

En 2023, VALAIS SOLIDAIRE est titulaire de cinq comptes :

	2023	2022
Banque 0028 3482 3 « Fonctionnement »	18'231.75	36'066.38
Banque 0028 3489 1 « Placement - Projets »	84'293.30	137'643.66
Banque 0028 3487 2 « Caisse »	752.50	2'180.52
Banque 0028 3481 0 « Projets »	184'493.46	153'210.91

Banque 1575 8803 1 « Garantie de loyer » *	3'300.00	3'300.00
Total liquidités	291'071,01	332'401.47

* Dépôt de garantie de loyer équivalent à trois mois de loyer.

b) Actif transitoire

Il s'agit de de l'impôt anticipé et de produits à recevoir (remboursement des cotisations AVS 2023).

B BAILLEURS DE FONDS

c) Débiteurs Communes valaisannes

Ce compte a pour but d'enregistrer les promesses de versements, dûment attestés, des communes valaisannes qui contribuent parfois en fin d'année. En 2023, il s'agit du don de la commune de Sion (CHF 7'500. —).

PASSIF

C FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME

d) Créanciers

Ce montant correspond à diverses factures reçues en 2024 (Synergie : multimédia (CHF 118.—) et électricité (CHF 62.25), traductions (CHF 1'856.—), participation au FEDERESO (CHF 200.—) et cotisations AVS complémentaires 2023 (CHF 15'577.50)), comptabilisées en 2023.

D PASSIF TRANSITOIRE

e) Charges à payer

Il s'agit d'une provision pour la mise en pages et l'impression du Rapport annuel 2023.

E FONDS AFFECTÉS

Ces capitaux (engagés) représentent les montants non affectés au 31 décembre 2023 et/ou les soldes d'engagements antérieurs dont les versements sont répartis sur plusieurs années.

f) Fonds Canton VS pour projets

Ce fond reflète les montants engagés, mais non encore versés aux projets acceptés de 2019 à 2023 (soit un total CHF 84'063.—), ainsi que le solde des versements du Fonds du Conseil d'État non encore attribués, soit CHF 36'862.95.

Dans l'annexe 1, le tableau II, détaille l'emploi de ce fonds.

g) Fonds DDC « Accord 2016 – 2019/20 »

Ce fonds reflète :

- le montant engagé, non encore versé au projet financé par cet accord, soit CHF 760.—
- le retour du projet non-mené 19-159 d'Idées'Elles (CHF 9'200. —)
- les montants engagés des projets 20-163 de Projet Nauyaca (CHF 4'460.40) et 20/21-171 d'AKT (CHF 4'000.—) qui, ayant fait un bénéfice, ne se sont pas vus accorder la dernière tranche de financement.

Dans l'annexe 1, le tableau I, détaille l'emploi de ce fonds.

h) Fonds DDC « Accord 2021 – 2022 »

Ce fonds reflète :

- les montants engagés, mais non encore versés aux projets financés dans le cadre de cet accord, soit CHF 7'710.—
- le retour du projet non-mené 22-189 d'Apprentis du Monde (CHF 9'975. —)
- le solde non encore attribué à des projets ou des activités de VALAIS SOLIDAIRE, soit CHF 64'513.—

Dans l'annexe 1, le tableau I, détaille l'emploi de ce fonds.

i) Fonds DDC « Accord 2023 – 2024 »

Ce fonds reflète :

- les montants engagés, mais non encore versés aux projets financés dans le cadre de cet accord, soit CHF 16'800.—
- le solde non encore attribué à des projets ou des activités de VALAIS SOLIDAIRE, soit CHF 1'851.—

Dans l'annexe 1, le tableau I, détaille l'emploi de ce fonds

j) Fonds Communes valaisannes pour projets

Les dons non encore affectés, car arrivés fin décembre 2023, des communes de Sion (CHF 7'500.—) et Sierre (CHF 6'000.—) sont comptabilisés dans ce poste.

F CAPITAL DE L'ORGANISATION

k) Fonds propres

Les fonds propres sont composés du capital de l'association et du résultat de l'exercice. À la suite d'une perte sur l'exercice 2023 (CHF -173.30), VALAIS SOLIDAIRE dispose d'un capital libre de CHF 40'996.42

PRODUITS

A1 PRODUITS AFFECTÉS ACTIVITÉS ET FONCTIONNEMENT VSS

l) Contribution DDC pour activités et fonctionnement de la fédération (Accord 2023-2024)

Il s'agit de la contribution 2023 de la DDC dédiée aux activités et au fonctionnement de VALAIS SOLIDAIRE. Cette contribution se monte à CHF 115'800.— en 2023, sur un total DDC de CHF 200'000.—.

La part annuelle est définie dans le budget intégré à l'Accord 2021-2024 (contrat n° 81067608), mais dans les Comptes, elle peut varier en fonction des besoins effectifs.

m) Contribution État du Valais pour fonctionnement VALAIS SOLIDAIRE

Le contrat de prestations 2021-2024 signé avec Canton prévoit CHF 5'000.— pour les frais administratifs de la fédération.

A2 PRODUITS AFFECTÉS AUX PROJETS ET AUX ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS

n) Contribution DDC pour projets affectés (Accord 2023-2024)

La part du financement 2023 de la DDC dévolue au soutien des projets des organisations membres est comptabilisé ici. Cette part se monte à CHF 84'200.— en 2023 sur un total DDC de CHF 200'000.—

o) Financement communes valaisannes pour projets affectés

Ce compte recense les financements apportés à des projets soutenus par VALAIS SOLIDAIRE. Il s'agit ici du soutien de la commune de Sion pour les projets 23-207 de l'association Frère Régis Balet (CHF 7'500.—), ainsi que de la contribution 2023 pour les projets 23-209 d'Apprentis du Monde (CHF 3'000.—) et 23-200 de Maternité Désirée (CHF 3'000.—) de la commune de Sierre.

p) Financement Communes valaisannes pour Organisations Membres (OM)

Ce compte regroupe les financements obtenus par les organisations membres pour leurs **activités** et/ou des projets non soutenus par VALAIS SOLIDAIRE.

La « **Charte Communes** » définit le cadre et les modalités régissant les dons des communes valaisannes qui soutiennent les activités des organisations membres ou des projets différents de ceux financés par VALAIS SOLIDAIRE. En 2023 il convient de mentionner les dons des communes de Sembrancher (CHF 500.—), Fully (CHF 400.—), Crans-Montana (CHF 500.—), Val de Bagnes (CHF 2'700.—) et du Bouveret (CHF 10'000.—).

A3 PRODUITS LIBRES

Les produits libres sont des produits générés par les activités de la fédération (Cotisations, Contributions de gestion de projets, Fête des 20 ans) et des dons non affectés.

CHARGES

B6 ACTIVITÉS D'INFORMATION

Selon le contrat liant VALAIS SOLIDAIRE et la DDC, l'article 1.3 précise que « *L'organisation peut faire figurer des activités d'information et d'éducation en Suisse dans son programme pour les années 2023-2024, à condition qu'un outcome soit formulé avec indication budgétaire. L'organisation s'engage toutefois à ne pas utiliser la contribution pour financer les activités précitées.* »

q) *Activités d'information*

En 2023, VALAIS SOLIDAIRE n'a pas mené de campagne d'information, ni n'a participé à des manifestations pouvant entrer en conflit avec l'article 1.3 ci-dessus. En 2023, ce poste regroupe exclusivement les frais liés à l'impression et à la traduction en allemand du Rapport annuel 2022. Ce sont des documents liés à la redevabilité de la fédération envers ses partenaires et non uniquement à l'information du grand public.

B7 FINANCEMENT COMMUNES ET CANTON POUR ORGANISATIONS MEMBRES

r) *Financements communaux pour les Organisations membres (OM)*

Il s'agit de l'affectation de financements communaux destinés aux activités des organisations et/ou à des **projets non soutenus** par VALAIS SOLIDAIRE.

B8 FINANCEMENT DES PROJETS SOUTENUS

s) *Financement des projets soutenus par VSS*

VALAIS SOLIDAIRE a financé en 2023 pour **CHF 376'481.45** de projets. Ce montant regroupe les 1^{ères} tranches de financement **des projets accepté en 2023** ainsi que les 2^e et 3^e tranches de **projets antérieurs** (2019 – 2022).

t) *Allocation aux fonds affectés projets et activités VSS*

Comprend les fonds reçus en 2023 des partenaires financiers (DDC, Canton, Communes valaisannes) pour des projets soutenus par VALAIS SOLIDAIRE (CHF 297'700.—) et pour les activités de VALAIS SOLIDAIRE (CHF 122'800.—).

u) *Allocation aux fonds affectés OM*

Comprend les fonds reçus en 2023 des partenaires financiers communaux et cantonaux pour les activités des organisations membres ou leurs projets non soutenus par VALAIS SOLIDAIRE.

v) *Utilisation des fonds affectés projets*

Comprend les fonds versés aux projets 2023, ainsi que les 2^e et 3^e tranches de financement des projets antérieurs (2018-2022).

w) *Utilisation des fonds affectés Organisations membres*

Comprend les fonds versés aux organisations membres pour leurs activités ou des projets distincts de ceux soutenus par VALAIS SOLIDAIRE.

x) *Utilisation des fonds affectés pour les activités de VSS*

Comprend les fonds issus des partenaires officiels (DDC, Canton, Communes) qui ont été affectés aux activités 2023 de VALAIS SOLIDAIRE.

4. Autres indications

▪ *Événements survenus après la clôture*

Nous n'avons pas connaissance d'autres événements pouvant avoir une incidence sur les comptes annuels 2023.

▪ *Indemnités versées aux membres des organes dirigeants*

Aucune indemnité n'est versée aux membres du Comité ou de toute autre instance. En revanche, les frais de déplacement ou de repas des bénévoles peuvent être remboursés sur présentation de factures.

▪ *Bénévolat*

VALAIS SOLIDAIRE peut compter sur le bénévolat de ses instances (14 personnes en 2023) et celui de ses membres qui participent aux activités de la fédération. Le temps ainsi dédié au développement de la fédération peut être estimé à plusieurs centaines d’heures : env.300 h en 2023. Au tarif horaire d’un consultant à 100.—/h cela correspond CHF 30'000.—.

▪ *Dispositions spéciales*

Selon l’annexe 4 Dispositions spéciales du contrat 23-24 de la DDC, les normes ZEWO ne s’appliquent pas aux fédérations cantonales. VALAIS SOLIDAIRE ne faisant pas de collecte de fonds privés, la fédération n’a pas de charges d’obtention de financement. Les charges administratives englobent des activités telles que la planification et la budgétisation stratégique, la comptabilité générale, le bouclage des comptes et la révision. Les frais généraux telles que les charges des locaux ou d’informatique figurent également dans ce poste. Les charges de personnel attribuées à un « outcome »/objectif stratégique ou à des charges administratives, sont calculées sur la base du temps de travail effectif consacré à ces activités.

En 2023, on a ainsi la clé de répartition suivante :

- Outcome 1 - VSS consolide et élargit ses partenariats publics/privés :.....30%
- Outcome 2 - VSS se mobilise pour élargir sa base légale :.....5%
- Outcome 3 - VSS soutient ses AM et des projets de qualité :.....40%
- Outcome 4 - Information & sensibilisation pour un développement de qualité :....14%
- Coordination et Charges administratives :.....11%

Répartition des charges	2023	2022
Charges de projets (outcome 1, 2, 3 et 4)	511'905. —	486'659 —
Charges de publicité et de collecte de fonds	0	0
Charges administratives	46'972. —	43'575. —
TOTAL CHARGES	558'877. —	530'235 —

▪ *Système de contrôle interne*

VALAIS SOLIDAIRE dispose d’un système de contrôle interne (SCI), composé de :

- Document cadre : Description des processus pour améliorer l’efficacité des actions et réduire les risques ;
- Liste des risques avec les mesures mises en place et à compléter ;
- Matrice des risques.

Le Comité approuve - une fois par an si nécessaire, mais au plus tard tous les deux ans - le SCI et ses différentes composantes, en particulier la matrice d’analyse des risques, qui fait l’objet d’une analyse détaillée.

VALAIS SOLIDAIRE a identifié 29 domaines de risques dans les domaines suivants :

- Stratégie
- Activités
- Finance et comptabilité
- Gouvernance et ressources humaines
- Infrastructures
- Juridique

En avril 2023, VALAIS SOLIDAIRE a revu son SCI; le Comité a formellement revu l’analyse des risques au 1^{er} trimestre 2023.

Entre 2021 et 2023, **11 domaines sont maîtrisés et 4 voient leurs risques diminués.**



Le comité de VALAIS SOLIDAIRE considère le SCI comme maîtrisé.

Rapport de performance

I) But de l'organisation

Voir ci-dessus, page 8 « Présentation de l'association ».

II) Organe dirigeant et responsable de la gestion

VALAIS SOLIDAIRE est une association : son Assemblée générale (AG) est constituée des organisations membres (34 à l'AG 2023), des membres actifs, et des membres de soutien (personnes physiques ou collectivités publiques) qui ont voix consultative. L'AG se réunit habituellement une fois par an. Font partie de ses compétences, l'approbation du rapport et des comptes annuels, l'adoption des lignes directrices ainsi que l'élection des membres des instances.

Le **Comité** est l'instance dirigeante de l'ensemble des activités de VALAIS SOLIDAIRE ; il en porte la responsabilité devant l'Assemblée générale. Il se compose de 5 à 7 membres élus par l'Assemblée générale pour 4 ans et rééligibles. Le Comité a notamment pour tâche d'approuver, sur appréciation de la commission compétente, les projets que VALAIS SOLIDAIRE entend soutenir. Le Comité entreprend toutes les démarches nécessaires auprès des collectivités publiques, et organisations privées, en vue de financer les projets à soutenir. Enfin, il nomme et suit le travail du/de la Secrétaire général(e) et propose l'admission et l'exclusion des membres.

Christian Fracheboud	Président de VALAIS SOLIDAIRE
Christian Moulin	Président de la Commission Technique (CT)
Narcisse Crettenand	Président de la Commission de Contrôle financier (CF)
Vacant	Président de la Commission d'information (CI)
Patricia Carron	Membre
Aline Albasini Berclaz	Membre

Le **Secrétariat** conduit toutes les activités de VALAIS SOLIDAIRE conformément aux directives et aux décisions de l'Assemblée générale et du Comité. Il informe les instances et les membres des développements principaux de l'activité de la fédération. Il a, entre autres, les compétences suivantes : l'élaboration de propositions stratégiques générales, le développement et l'entretien des relations avec les bailleurs, la recherche de fonds publics, la négociation et les suivis des accords-cadres, la préparation du budget et de la comptabilité, les contacts avec les organisations membres et les instances, ainsi que la représentation de VALAIS SOLIDAIRE au sein du FEDERESO.

Il se compose en 2023 de :

Evelyne Bezat-Grillet	Secrétaire Générale (80 %) Jusqu'au 30 juin 2023
Stéphanie Berrut	Secrétaire Générale (80 %) depuis le 1er juillet 2023
Fabienne Chervaz	Chargée de relations (50%)

Le Secrétariat est composé, au 31 décembre 2023 de 2 personnes salariées (**1.3 EPT**)

III) Liens avec les organisations et les partenaires

VALAIS SOLIDAIRE compte, à l'AG 2023, 34 organisations membres qui sont tenues de respecter les textes fondamentaux de la fédération (Conditions et procédures d'admission, Déclaration de principes, règlements, etc.). Lorsqu'un projet est accepté par la Commission technique et ratifié par le Comité, un

financement peut lui être octroyé. Si tel est le cas, un contrat est signé entre la fédération et l'association membre.

VALAIS SOLIDAIRE compte sur des bailleurs de fonds publics (Confédération - DDC, Canton du Valais et Communes valaisannes).

VALAIS SOLIDAIRE dispose d'un accord avec la DDC et d'un mandat de prestations avec l'État du Valais. Le choix d'accepter tel ou tel projet – et donc de le financer et de suivre son exécution – est dévolu à la fédération. Quant aux communes valaisannes partenaires, ce sont elles qui choisissent un projet parmi le portefeuille de projets. Dans tous les cas un suivi technique et financier est assuré par la fédération et les informations sont transmises au partenaire.

IV) Buts fixés, prestations et utilisation des fonds

Pour en savoir plus sur les objectifs atteints au cours de l'année 2023, ainsi que sur les activités en lien avec les projets (régions et domaines d'action, buts, etc.), nous vous prions de vous référer au rapport d'activités annuel.

ANNEXE 1 : Détail de l'emploi des Fonds

Tableaux I : Fonds DDC

Tableau II : Fonds Canton du Valais

ANNEXE 2 : Conformité contractuelle avec les exigences de la DDC

ANNEXE 3 : États financiers 2023 selon budget du contrat avec la DDC n°81076144

Annexe 4 : Répartition des financements DDC et Canton VS par projets

ACCORD 2023-2024 :

Accords	Année	Vrsts Total DDC	Budget DDC "Projets OM"	Budget DDC "Activités"	Total Attrib. "Projets" DDC	Contrib. DDC pour "Activités VSS"	Total Engagem. initiaux Fonds DDC	Retour sur projets inachevés	Vrst. Proj. 31.12.23	Vrst. Proj. 31.12.24	Vrst. Proj. 31.12.25	TOTAL déjà utilisé (Fct.+Proj.)	Solde Fonds DDC reçus au 31.12.23	Solde à verser aux Projets	TOTAL engagemt. (Proj.+ Fct.) au 31.12.23	Fonds non engagés pour projets	Solde selon Budget DDC pour "Activités VSS"	Solde fonds DDC sur Accord 2023-2024
23-24	2023	200 000,00	80 000,00	120 000,00	82 349,00	115 800,00	198 149,00		65 549,00			181 349,00	18 651,00	16 800,00	198 149,00	1 851,00	4 200,00	1 851,00
	2024						0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		200 000,00	80 000,00	120 000,00	82 349,00	115 800,00	198 149,00	0,00	65 549,00	0,00	0,00	181 349,00	18 651,00	16 800,00	198 149,00	1 851,00	4 200,00	1 851,00
Versements DDC aux Projets 2023									65 549,00									
Cpt 23103 : Versements DDC "Accord 2023-2024"													18 651,00					
DDC : Solde à verser aux projets 2023-2024 :														16 800,00				
DDC : Fonds non engagés sur les années 2023-2024																		1 851,00

Tableau II : Fond Canton du VS (au 31.12.2023)

Accords	Année	Vrsts Total CE	Total Engagem. initiaux Fonds CE pour projets	Contrib. Fonctionnement	Retours sur projets inachevés	Verst. Proj. 31.12.16	Verst. Proj. 31.12.17	Verst. Proj. 31.12.18	Verst. Proj. 31.12.19	Verst. Proj. 31.12.20	Verst. Proj. 31.12.21	Verst. Proj. 31.12.22	Verst. Proj. 31.12.23	TOTAL déjà utilisé (Proj.+Fct.)	Solde Fonds Canton reçus au 31.12.23	Solde à verser aux Projets	Fonds non engagés	CE TOTAL engagemt. (Proj.+ Fct.) au 31.12.23	
Accords I & II		6 528,00 - Solde non engagé des Accords I et II -> reporté Accord III												6 528,00		6 528,00			
III 2016-2019	2016	155 000,00	155 476,00	5 000,00	500,00	100 500,00	22 000,00	23 602,00	5 144,00	3 500,00	230,00			159 976,00	-4 976,00	0,00	-4 976,00	159 976,00	
	2017	155 000,00	102 500,00	5 000,00			93 500,00	3 000,00	2 500,00	3 000,00	500,00			107 500,00	47 500,00	0,00	47 500,00	107 500,00	
	2018	155 000,00	149 218,00	5 000,00	1 946,40			111 500,00	26 000,00	10 593,00	200,00	925,00		154 218,00	2 728,40	0,00	2 728,40	152 271,60	
	2019	155 000,00	150 035,00	5 000,00	6 640,00			121 352,00	15 324,00	12 599,00				154 275,00	7 365,00	0,00	7 365,00	147 635,00	
	TOTAL		620 000,00	557 229,00	20 000,00	9 086,40	100 500,00	115 500,00	138 102,00	154 996,00	32 417,00	13 529,00	925,00	0,00	575 969,00	52 617,40	0,00	52 617,40	567 382,60
2020	2020	205 000,00	142 683,00	5 000,00					51 416,80	43 770,20	35 096,00	12 400,00	147 683,00	57 317,00	0,00	57 317,00	112 587,00		
IV 2021-2024	2021	205 000,00	156 304,00	5 000,00						125 213,00	28 159,00	2 932,00	161 304,00	43 696,00	0,00	43 696,00	161 304,00		
	2022	205 000,00	244 050,00	5 000,00	7 980,00						194 921,00	40 039,00	239 960,00	-26 980,00	6 225,00	-33 205,00	238 205,00		
	2023	205 000,00	290 090,45	5 000,00								212 252,45	217 252,45	-12 252,45	77 838,00	-90 090,45	295 090,45		
	2024	205 000,00		5 000,00															
	TOTAL		820 000,00	690 444,45	20 000,00	7 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 213,00	223 080,00	255 223,45	618 516,45	4 463,55	84 063,00	-79 599,45	694 599,45
Financement Canton VS : Total versements aux Projets en 2023 :														267 623,45					
Cpt 23000 = Solde à verser aux projets + fonds non engagés :															120 925,95				
Canton : Solde à verser aux projets 2016-2023 :																84 063,00			

ANNEXE 2 : Conformité contractuelle avec les exigences de la DDC

Contractuellement (v. contrat DDC n°81076144) VALAIS SOLIDAIRE doit respecter les points suivants :

Article 1.4 L'organisation peut faire figurer des activités d'information et d'éducation en Suisse dans son programme pour les années 2023-2024, à condition qu'un outcome soit formulé avec indication budgétaire. L'organisation s'engage toutefois à ne pas utiliser la contribution pour financer les activités précitées.

Article 1.5 L'organisation s'engage à ne pas utiliser la contribution pour financer en Suisse des activités de lobbying politique, des collectes de fonds, des campagnes ou du travail de relations publiques qui, directement ou indirectement, servent un-objectif de collecte de fonds. De plus, l'organisation s'engage à ne pas inclure les activités précitées dans son programme pour les années 2023-2024.

Article 1.4

Les charges représentées en 2023 par l'outcome 4 « Information & sensibilisation pour un développement de qualité » atteignent **CHF 21'386.—** (v. Annexe 3).

Elles sont entièrement couvertes par les fonds libres de VALAIS SOLIDAIRE.

Produits propres de Valais Solidaire 2023 (hors contributions publiques)

Libellés	Montants
Cotisations des membres	10 200,00
Contributions de gestion de projets (CGP)	33 985,60
Produits Fête des 20 ans	60,00
Produits exceptionnels, dons	300,00
Total	44 545,60

Article 1.5

VALAIS SOLIDAIRE n'est pas active dans le domaine du lobbying politique et des collectes de fonds.

ANNEXE 3 : États financiers 2023 selon budget du contrat avec la DDC n°81076144

VALAIS SOLIDAIRE - Fédération valaisanne de coopération

PRODUITS:

in Swiss Francs

TITLES	Cpts. 2021	Cptes 2022	Cptes 2023	2021	2022	2023	2024	TOTAL 2021-2024	Budget révisé 2024
Total Costs International Program	525 994	499 981	479 146	500 200	499 400	500 000	500 500	2 000 100	494 900
Total Contribution SDC	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	800 000	200 000
% Contribution SDC in relation to International Program	38,02%	40,00%	41,74%	39,98%	40,05%	40,00%	39,96%	40,00%	40,41%
Total Own Income/Revenues	53 194	44 731	44 466	40 710	41 600	43 490	44 500	170 300	46 000
% Own Income/Revenues	10,11%	8,95%	9,28%	8,14%	8,33%	8,70%	8,89%	8,51%	9,29%
Cotisations des organisations membres	11 100	12 300	10 200	12 000	12 600	12 900	13 200	50 700	11 000
Autres	42 094	32 431	34 266	28 710	29 000	30 590	31 300	119 600	35 000
Total Other Income/Revenues	272 800	255 250	234 680	259 490	257 800	256 510	256 000	1 029 800	248 900
% Other Income/Revenues				51,88%	51,62%	51,30%	51,15%	51,49%	50,29%
Secteur public	272 800	247 250	234 600	243 000	244 400	246 000	246 500	979 900	238 900
Canton du Valais	235 000	205 000	205 000	205 000	205 000	205 000	205 000	820 000	205 000
Communes	37 800	42 250	29 600	38 000	39 400	41 000	41 500	159 900	33 900
Secteur privé	0	8 000	80	9 200	7 200	9 000	9 500	34 900	10 000
Dons pour projets ou activités AM	0	8 000	0	7 000	5 000	6 000	6 000	24 000	10 000
Inscriptions aux formations de Valais Solidaire	0	0	80	2 200	2 200	3 000	3 500	10 900	0
Autres	0	0	0	7 290	6 200	1 510	0	15 000	0

CHARGES:

TITLE	Cptes. 2021	Cptes. 2022	Cptes.2023	2021	2022	2023	2024	TOTAL 2021-2024	2024
Total Costs International Program (1+2), 100%	501 735	530 235	558 878	500 200	499 400,00	500 000,00	500 500,00	2 000 100,00	409 154
1. Total Direct Program Costs	461 721	486 660	511 905	446 910	448 800	451 690	453 135	1 800 535	369 154
% Total Direct Program Costs	92,02%	91,78%	91,60%	89,35%	89,87%	90,34%	90,54%	90,02%	90,22%
Outcome 1: VSS consolide et élargit ses partenariats publics/privés	36 387	36 666	39 612	35 700	36 000	36 300	36 450	144 450	40 000
Outcome 2: VSS se mobilise pour élargir sa base légale	9 703	8 555	6 602	9 520	8 400	6 050	0	23 970	0
Outcome 3: VSS soutient ses AM et des projets de qualité	399 394	423 820	444 305	378 600	378 000	380 400	381 100	1 518 100	309 154
Afrique	349 639	262 471	337 672	206 700	206 200	207 500	207 700	828 100	178 754
Amérique latine	49 755	133 340	71 089	68 900	68 800	69 300	69 400	276 400	69 400
Asie	0	28 291	13 329	83 700	83 600	84 100	84 300	335 700	35 000
Suisse et pays de l'Est	0	0	22 215	19 300	19 400	19 500	19 700	77 900	26 000
Outcome 4: Information & sensibilisation pour un développement de qualité	16 237	17 618	21 386	23 090	26 400	28 940	35 585	114 015	20 000
2. Total Transaction Costs (Non-program related)	40 014	43 575	46 973	53 290	50 600	48 310	47 365	199 565	40 000
% Transaction Costs			-9%	10,65%	10,13%	9,66%	9,46%	9,98%	9,78%
Frais de personnel pour administratif	13 342	13 444	14 524	13 090	13 200	13 310	13 365	52 965	13 500
Charges de locaux	14 614	13 448	13 575	12 000	12 200	12 500	12 500	49 200	13 500
Charges administratives et informatique	9 057	13 684	15 873	20 700	17 000	14 000	13 000	64 700	10 000
Charges FEDERESO et réseau	3 000	3 000	3 000	7 500	8 200	8 500	8 500	32 700	3 000
RESULTAT D'EXPLOITATION	24 259	30 254	79 732						
Résultat financier	45	771	777						
RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTES	24 214	31 025	78 955						
Allocations aux fonds affectés projets & activités VSS	418 500	443 900	420 500						
Allocations aux fonds affectés OM	54 300	11 350	14 100						
Utilisation des fonds affectés projets	298 632	360 541	376 481						
Utilisation des fonds affectés OM	51 700	14 250	14 100						
Utilisation des fonds affectés activités VSS	98 000	112 000	122 800						
RESULTAT NET	253	515	173						
% DDC	27,0%	33,1%	32,4%						

Contribution 2023 DDC :

CHF 200'000.—

Soit **32.4%** du total des charges

ANNEXE 4

Fonds DDC et Canton : 2019 - 2023

No du Projet	Durée (an)	Organisation	Nom du projet	Pays	Montant total projet (sFr.) (années 1 ou 2)	Fonds CH propres/cofi n. (sFr.)	Com-munes (sFr.)	Dates Vrst./ltre Communes	Dons privés	Montants demandés (sFr.)
18-136		Frère Régis Balet	Bâtiment école secondaire jeunes filles	Tchad			100,00	27.03.2019		
19-132		Morija	CFB II -> réorientation	Burkina Faso						0,00
19-133		Projet Nauyaca 2	Selva joven 2	Mexique	88 116,00	37 216,00	2 000,00	14.11.2019		10 000,00
19-146		FXB International	Dvp. Communaut. Village FXB Kigali	Rwanda	59 761,00	39 761,00				20 000,00
19-147	1	Bhavisya	SATPRAYAS, centre de jour	Népal	31 463,00	7 003,00	2 000,00	14.11.2019		12 400,00
19-148	1	Nouvelle Planète	Unité transformation riz	Sénégal	35 398,00	15 128,00				18 500,00
19-149	1	Eirene	Renforce. institutionnel St-Francois	Ouganda	21 865,00	8 746,00				13 119,00
19-150	2	HAI	Centre form & apprent pour jeunes	Turquie	143 668,00	85 567,00				40 000,00
19-151	2	MEA	Formations seconcaires & supérieures	Sierra Leone	42 135,00	13 425,00	3 000,00	14.11.2019		18 960,00
19-152	1	Comundo	Droit des enfants et jeunes travailleurs	Pérou	69 270,00	38 099,00	2 000,00	14.11.2019		31 171,00
19-153	2	RAJO	Amélioration emploi des jeunes	Somalie	26 580,00	12 338,00	3 000,00	14.11.2019		12 142,00
19-154	2	E-CHANGER	Accomp. producteurs agric. & foresti.	Burkina Faso	56 765,00	28 400,00	2 000,00	14.11.2019		28 365,00
19-155	1	Magasins du Monde	Camp. sensibil. Qui cultive ton café ?	Suisse	53 435,00	20 635,00				6 000,00
19-156	2	CPA	APQE-Acteurs pour une école de qualité	RDC, Bénin, Togo, Haïti	63 250,00	34 850,00				28 400,00
19-157	1	Eirene	de la rue au foyer	Ouganda	36 711,51	15 983,85				19 535,81
19-158	1	Frère Régis Balet	Construction d'une procherie (Doria)	Tchad	20 050,00	6 550,00				12 000,00
19-159	1	Iloées/Eilles	Santé Maternelle et infantile	Mali	45 234,58	15 000,00				16 600,00
TOTAUX attribués					596 599,19	272 499,85	14 100,00			287 192,81

Vrst. Communes VS 2019 pour projets affectés: 14 100,00

Montant total accordé (sFr.)	Montant total engagé sur fond DDC (sFr.)	Montant total engagé sur fond CE (sFr.)
13 000,00	10 000,00	3 000,00
20 000,00		20 000,00
12 400,00	7 080,00	5 320,00
18 500,00		18 500,00
13 119,00		13 119,00
Refusé		40 000,00
18 960,00	18 400,00	560,00
20 000,00		20 000,00
12 142,00	6 942,00	5 200,00
25 000,00		25 000,00
Refusé		
18 000,00	10 600,00	7 400,00
19 536,00		19 536,00
12 000,00	7 000,00	5 000,00
16 600,00	9 200,00	7 400,00
219 257,00	69 222,00	150 035,00

Vrst. sur fonds DDC au 31.12.23 (CHF)	Vrst. sur fonds CE au 31.12.23 (CHF)	Solde à verser		Etat du projet
		Solde à verser sur fonds DDC 2019 (CHF)	Solde à verser sur fonds CE 2019 (CHF)	
		0,00	0,00	En cours
		0,00	0,00	Terminé 20
		0,00	0,00	Terminé 21
		0,00	0,00	Terminé 20
		0,00	0,00	Terminé 20
		0,00	0,00	Terminé 20
		0,00	0,00	Refusé
		0,00	0,00	Terminé 21
		0,00	0,00	Terminé 20
		0,00	0,00	Terminé 20
		0,00	0,00	Refusé
		0,00	0,00	Terminé 21
		0,00	0,00	Terminé 21
		0,00	0,00	Terminé 21
		2 560,00	760,00	Pas comment pas attribué car pas commencé
0,00	0,00	0,00	0,00	

No du Projet	Durée (an)	Organisation	Nom du projet	Pays	Montant total projet (sFr.) (années 1 ou 2)	Fonds CH propres/cofi n. (sFr.)	Com-munes (sFr.)	Dates Vrst./ltre Communes	Dons privés	Montants accordés Année 1 (sFr.)	Montants accordés Année 2 (sFr.)	Montant total accordé (sFr.)	Montant total engagé sur fonds DDC (sFr.)	Montant total engagé sur fonds CE (sFr.)
20-147		Bhavisya 2	SATPRAYAS, centre de jour	Népal	31 463,00	7 003,00			3 000,00	12 400,00		12 400,00	12 400,00	
20-140	2	Grandir à Butare 2	Formation prof. en entreprise VI 1	Rwanda	13 649,00	5 162,00				8 265,00		8 265,00	8 265,00	
20-153	2	RAJO 2	Amélioration emploi des jeunes	Somalie	20 930,00	9 472,00				9 358,00		9 358,00	9 358,00	
20-145	2	Nepalko Sathi 2	Pont de Jakisur	Népal	17 000,00	1 600,00			6 000,00	1 900,00		1 900,00	1 900,00	
20-154	2	E-CHANGER 2	Accomp. producteurs agric. & foresti.	Burkina Faso	59 960,00	29 250,00				15 000,00		15 000,00		15 000,00
20-160	2	HAI	Centre de formation et d'apprentissage	Turquie	80 897,50	39 297,50	1000 + 7500	11.01.2021		30 000,00		40 000,00	30 000,00	10 000,00
20-161	2	FXB International	Dvp. Communaut. Village FXBKanyosha	Burundi	134 024,28	94 024,28		11.01.2021		20 000,00	20 000,00	40 000,00	24 000,00	16 000,00
20-162	1	Hôpital Galagala	Extension installation solaire	Cameroun	60 762,36	15 000,00	2 000,00	11.01.2021		27 881,20		27 881,20	27 881,20	
20-163	2	Projet Nauyaca	Selva Joven La Coopérative	Mexique	90 396,28	29 156,28				24 732,00	11 151,00	35 883,00	34 762,00	1 121,00
20-164	2	Grandir à Butare	Formation duale efficace des jeunes	Rwanda	20 980,00	9 158,00	11 000,00	02.10.2020 11.01.2021		11 157,65	10 354,15	21 511,80	17 711,80	3 800,00
20-165	3	Eirene	Encourager l'empowerment des femmes	Ouganda	15 721,20	8 581,21	1 000,00	11.01.2021		7 021,00	15 741,00	22 762,00		22 762,00
20-166	1	Nouvelle Planète	Mise en place unité transfo Manioc	Bénin	42 552,00	21 202,00			3 000,00	20 000,00		20 000,00		20 000,00
20-167	2	Morija	Dignité et mobilité retrouvées pour les handicapés physiques	Burkina Faso	105 546,31	63 942,73	2 000,00	11.01.2021		20 000,00	20 000,00	40 000,00		40 000,00
20-168	2	Ezibca	Forages pour l'accès à l'eau potable pour tous à Butare	RDC	103 580,00	63 580,00				35 000,00		Refusé		
20-169	2	Persis	Formation par télé-enseignement et extension de la maternité du CMCPP	Burkina Faso	580 000,00	490 000,00			1 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00	
20-170	2	Magasins du Monde	Commerce équitable (CE) et climat . équité et solidarité avec les générations futures	Suisse	89 900,00	83 900,00				6 000,00	6 000,00	12 000,00		12 000,00
20-171	2	AKT	Scolarité supérieure et formations prof.	Togo	21 440,55	10 000,00	2 000,00	11.01.2021		10 000,00	10 000,00	20 000,00	18 000,00	2 000,00
TOTAUX attribués					1 385 222,58	916 749,00	19 000,00			263 714,85	103 246,15	366 961,00	224 278,00	142 683,00

Vrst. Communes VS 2019 pour projets affectés: 19 000,00

Vrst. sur fonds DDC au 31.12.23 (CHF)	Vrst. sur fonds CE au 31.12.23 (CHF)	Solde à verser		Etat du projet
		Solde à verser sur fonds DDC 2020 (CHF)	Solde à verser sur fonds CE 2020 (CHF)	
		0,00	0,00	Terminé 22
		0,00	0,00	Terminé 21
		0,00	0,00	Terminé 21
		760,00	0,00	En cours
	6 000,00	0,00	0,00	Terminé 23
		0,00	0,00	Terminé 22
4 000,00	4 000,00	0,00	0,00	Terminé 23
		0,00	0,00	Terminé 22
		4 460,00	0,00	Terminé 22
		0,00	0,00	Terminé 22
		0,00	0,00	Terminé 21
		0,00	0,00	Terminé 22
		0,00	0,00	Terminé 22
8 000,00		0,00	0,00	Terminé 23
	2 400,00	0,00	0,00	Terminé 23
		0,00	0,00	Terminé 22
12 000,00	12 400,00	760,00	0,00	Pas attribué car bénéfice

No du Projet	Durée (an)	Organisation	Nom du projet	Pays	Montant total projet (sFr.) (années 1 ou 2) année en cours	Fonds CH propres/cofin. (sFr.) année en cours	Com-munes dons affectés (sFr.)	Dates Vrst./ltre Communes	Dons privés	Montants demandés (sFr.) année en cours
23-196	2	HAI	Centre de formation d'Antakya (Antakya Vocabona)	Turquie	80 342,60	48 442,50				20 000,00
23-174	2	Rwanda Ensemble2	Centre maternel de Kabacuzi	Rwanda	19 480,00	8 496,00				10 384,00
23-188	2	Eirene2	Renforcer les processus d'intervention sociale de l'association Proyecto Mujer Mary Barreda	Nicaragua	37 454,00	5 600,00				16 854,00
23-197	1	Nouvelle Planète	Fourniture d'eau potable, reboisement et amélioration	Burkina Faso	131 802,42	81 814,50				40 000,00
23-198	2	Blavieya	WE FOR CHANGE	Népal	21 931,00	9 573,00				9 573,00
23-199	1	LIZIBA	Forage Bulape	RDC	24 084,64	8 856,00				13 284,00
23-200	2	Maternité Désirée	Extension Maternité Désirée	Bénin	38 133,34	5 557,58	3 000,00	14.12.2023		15 000,00
23-201	2	Eirene	Formation des enseignants pour une pédagogie par	Haiti	57 555,71	32 427,43				21 618,00
23-202	2	Projet Nauyaca	Nosotros Roiclamos : Produire avec qualité et vend	Mexique	50 758,00	24 018,00				13 500,00
23-203	2	ATACORA	Transformation de produits agricoles par un collect	Bénin	24 970,00	8 059,22				12 089,00
23-194	2	Comundo2	Mieux communiquer au service de la Pax	Colombie	68 507,20	31 418,40				17 898,00
23-204	2	CPA	Acteurs pour une école de qualité (APEQ)	Bénin/RDC	58 804,00	20 000,00				18 560,00
23-205	1	FXB	FXB Phumelela - Réussir !	Afrique du Sud	98 586,00	59 153,00				39 435,00
23-206	1	CPA	Séminaire de formation des formateurs (SEM23)	Togo	15 403,00	7 000,00				8 000,00
23-207	1	Frère Régis Balet	Restauration et transformation d'un bâtiment en lab	Tchad	22 780,00	6 680,00	7 500,00	18.12.2023		12 400,00
23-208	1	Solidarité Eau Afrique	Forage de 6 puits pour eau potable	Bénin	111 555,00	71 555,00				40 000,00
23-191	2	AKT2	Soutien post-primaire et promotion de la formation	Togo	18 423,00	8 076,00				9 871,00
23-209	1	Apprentis du Monde	CEDER - Centre d'écoute des enfants de la rue	Cameroun	67 050,00	28 275,00	3 000,00	14.12.2023		28 275,00
23-187	2	ESF2	Stage esf de formation continue des enseigne	Sénégal	24 164,00	11 644,00				10 500,00
23-192	2	Mortja2	Champs familiaux bocagers	Burkina Faso	82 702,00	62 702,00				20 000,00
23-193	2	FXB2	Lutte intégrée contre l'extrême pauvreté	Burundi	79 437,00	59 437,00				20 000,00
		HAI	évaluation externe par TRUST	Turquie						
TOTAUX attribués					1 032 797,91	528 006,73	13 500,00			397 241,00

Vrst Communes VS 2023 pour projets affectés : 13'500.00
 Vrst Communes VS 2023 pour projets OM : 14'100.00

Montant total accordé (sFr.)	Montant total engagé sur fond DDC (sFr.)	Montant total engagé sur fonds CE (sFr.)	Versement s sur fonds DDC au 31.12.23 (CHF)	Versements sur fonds CE au 31.12.23 (CHF)	Solde à verser sur fonds DDC 2023 (CHF)	Solde à verser sur fonds CE 2023 (CHF)	Etat du projet
Refusé							
10 384,00	5 192,00	5 192,00	3 115,00	3 115,00	2 077,00	2 077,00	En cours
16 854,00		16 854,00		10 112,00		6 742,00	En cours
40 000,00		40 000,00		32 000,00		8 000,00	En cours
Refusé							
13 284,00	5 313,00	7 971,00	5 313,00	5 314,00	0,00	2 657,00	En cours
15 000,00	7 500,00	7 500,00	6 000,00	6 000,00	1 500,00	1 500,00	En cours
21 618,00		21 618,00		17 294,00		4 324,00	En cours
13 500,00	6 750,00	6 750,00	5 400,00	5 400,00	1 350,00	1 350,00	En cours
12 089,00	7 718,00	4 371,00	7 300,00	2 371,00	418,00	2 000,00	En cours
17 898,00		17 898,00		10 738,00		7 160,00	En cours
18 560,00	11 700,00	6 860,00	10 000,00	4 848,00	1 700,00	2 012,00	En cours
39 435,00		39 435,00		31 548,00	0,00	7 887,00	En cours
8 000,00	3 800,00	4 200,00	3 000,00	3 400,00	800,00	800,00	En cours
12 400,00	5 440,00	6 960,00	4 960,00	4 960,00	480,00	2 000,00	En cours
40 000,00	14 000,00	26 000,00	10 000,00	22 000,00	4 000,00	4 000,00	En cours
9 871,00	4 936,00	4 935,00	2 961,00	2 961,00	1 975,00	1 974,00	En cours
28 275,00	10 000,00	18 275,00	7 500,00	15 120,00	2 500,00	3 155,00	En cours
10 500,00		10 500,00		6 300,00		4 200,00	En cours
20 000,00		20 000,00		12 000,00		8 000,00	En cours
20 000,00		20 000,00		12 000,00		8 000,00	En cours
4 771,45		4 771,45		4 771,45		0,00	Terminé 23
372 439,45	82 349,00	290 090,45	65 549,00	212 252,45	16 800,00	77 838,00	